Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200066777-20260430-CC_20260429_70-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 18H00, les membres du conseil de Ploërmel Communauté se sont réunis à la salle des fêtes de Ploërmel, sous la présidence de Monsieur Christophe LAUNAY, sur convocation en date du 22 avril 2026 qui leur a été adressée le jour même par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Conseillers communautaires présents :
Armelle RIDARD ; Hania RENAUDIE ; Bruno GABARD ; Ronan COIGNARD ; Thierry CHAMAILLARD ; David BOULVAIS : Sophie COUTANT ; Edwige MESSAGER ; Pascal NIZAN ; Patrick POCARD ; Kevin ARGENTIN ; Marie-Noëlle AMIOT ; Damien GUIHUR ; Corinne PERRÉ ; Stéphane ROUAULT ; Aurélie PIQUET ; Jean-Jacques MALEY ; Nicolas JAGOUDET ; Fanny LARMET ; Jack NOËL (à partir de la délibération N°CC-070/2026) ; Michel BERTHO ; Didier BOURNE ; Maud GAVAUD. Fabienne BRIERO ; Didier PIRON ; Rasa MERECKAITE-BEKERIS ; Gérard REYNAUD ; Michel PICHARD ; Christelle CONOIR ; Josiane DENIS ; Nellie JOLIVET ; Philippe LOUAPRE ; Christophe LAUNAY ; Matthieu LE GOVIC ; Maïwenn RAULT (à partir de la délibération N°CC-070/2026) ; Pascal MARCHAND ; Marie-Annick DREANO ; Frédéric POULIZAC ; Clarisse GUILMOTO ; Stéphane JAN ; Karine PRUNIER ; Adrien HAVARD ; Anita DUVAL ; Joël GUEGAN ; Patrick VERREY ; Charles-Édouard FICHET ; Daniel MANENC ; Fabienne TANGUY ; Maryannick LE DEVEHAT ; Jean-Charles SENTIER ; Nathalie IAFRATE ; Daniel LE RUYET ; Michel GORTAIS ; Yannick LE BORGNE ; Florence PRUNET ; Olivier MILLET ; Lydia DENOUAL.

Conseillers communautaires absents suppléés :
Jean-Luc GICQUEL suppléé par Aurélie PIQUET.

Adrien HAVARD est désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :
En exercice : 57
Présents : 55, 57 (à partir de la délibération N°CC-070/2026)
Votants : 55, 57 (à partir de la délibération N°CC-070/2026)
Quorum : le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

OBJET : N°CC-070/2026 – INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – CRÉATION DE COMMISSIONS THÉMATIQUES COMMUNAUTAIRES, COMPOSITION ET DÉSIGNATION DE LEURS MEMBRES.

Rapporteur : Christophe LAUNAY

Vu les articles L.2121-22 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil communautaire peut constituer, par délibération, des commissions thématiques communautaires composées de conseillers communautaires. Ces commissions peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début de la mandature.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200066777-20260430-CC_20260429_70-DE

Ces commissions sont chargées d'étudier les dossiers entrant dans leurs champs de compétences et de préparer les délibérations et décisions qui seront soumises aux instances communautaires. Elles n'ont aucun pouvoir de décision. Elles émettent de simples avis ou formulent des propositions.

Le président de la communauté de communes en est le président de droit. Les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le président est absent ou empêché.

Il est proposé de créer les 16 commissions communautaires suivantes :

- Santé
- Finances, ressources humaines et systèmes d'information
- Habitat
- Aménagement du territoire, urbanisme et transitions
- Éducation, enfance, jeunesse
- Bâtiments, voirie et espaces verts
- Mobilités
- Culture
- Cohésion territoriale
- Action sociale et petite enfance
- Économie
- Tourisme et patrimoine
- Eau, assainissement et GEMAPI
- Sport
- Communication
- Prévention et gestion des déchets.

Il appartient au conseil communautaire de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les différentes commissions thématiques devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil communautaire doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

Conformément à l'article L.5211-40-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres dans les commissions communautaires.

Il est proposé que les commissions soient composées de 15 membres : 10 conseillers communautaires (2/3 des membres) et 5 conseillers municipaux (1/3 des membres) à l'exception de la commission santé composée de 10 conseillers communautaires et de 10 conseillers municipaux, et de la commission finances, ressources humaines et systèmes d'information composée exclusivement de conseillers communautaires.

Il est par ailleurs précisé que les membres du conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale siègent obligatoirement dans la commission action sociale et petite enfance, ceux du conseil d'exploitation de l'office du tourisme dans la commission tourisme et patrimoine.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, il s'agit d'un vote au scrutin secret. Toutefois, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Il est procédé aux opérations de vote selon les conditions règlementaires.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200066777-20260430-CC_20260429_70-DE

. Votants : 57
. Pour : 57
. Contre : 0
. Abstention : 0

. Suffrages exprimés : 57
. Majorité absolue : 29

➢ Compte tenu de ces éléments,
Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :
- **APPROUVE** la création des 16 commissions thématiques communautaires ci-dessus énumérées ;
- **APPROUVE** la détermination de leur composition ;
- **DÉCIDE** de procéder aux désignations par un vote à main levée ;
- **DÉSIGNE** les membres suivants dans les différentes commissions thématiques communautaires :

- Commission santé (le président + 20 membres dont 10 conseillers communautaires et 10 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Armelle RIDARD (Brignac), Hania RENAUDIE (Campénéac), Kevin ARGENTIN (Gourhel), Marie-Noëlle AMIOT (Guégon), Jack NOËL (Josselin), Rasa MERECKAITE-BEKERIS (Mauron), Nellie JOLIVET (Montertelot), Marie-Annick DREANO (Ploërmel), Maryannick LE DEVEHAT (Saint-Servant), Nathalie IAFRATE (Taupont).
  - Conseillers municipaux : Cécilia ROBSON (Concoret), Laëtitia PRETESEILLE (Forges-de-Lanouée), Thérèse MAINGUY (Guillac), Anne-Marie LOC'H (Hélléan), Pascale LE NOUAILLE (Loyat), Gwénaëlle CHARTIER (Néant-sur-Yvel), Gérard PAYOT (Ploërmel), Odile TABOT (Saint-Brieuc-de-Mauron), Isabelle PINEL (La Trinité-Porhoët), Martine JARRY (Val d'Oust).

- Commission finances, ressources humaines et systèmes d'information (le président + 10 membres conseillers communautaires) :
  - Conseillers communautaires : Bruno GABARD (Campénéac), Thierry CHAMAILLARD (La Croix-Hélléan), Pascal NIZAN (Forges-de-Lanouée), Nicolas JAGOUDET (Josselin), Didier BOURNE (Loyat), Fabienne BRIERO (Mauron), Michel PICHARD (Ménéac), Josiane DENIS (Mohon), Frédéric POULIZAC (Ploërmel), Daniel MENENC (Saint-Léry).

- Commission habitat (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Bruno GABRAD (Campénéac), Marie-Noëlle AMIOT (Guégon), Gérard REYNAUD (Mauron), Didier PIRON (Mauron), Josiane DENIS (Mohon), Maïwenn RAULT (Ploërmel), Patrick VERREY (Ploërmel), Maryannick LE DEVEHAT (Saint-Servant), Odette MORIN (Tréhorenteuc), Lydia DENOUAL (Val d'Oust).
  - Conseillers municipaux : Anne-Christine HUMEAU (Brignac), Michel RODRIGUES (Guilliers), Maryvonne GUILLEMAUD (Hélléan), Annick CARDON (Josselin), Marie COLIN (Taupont).

- Commission aménagement du territoire, urbanisme et transitions (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Gérard LUCAS (Brignac), Ronan COIGNARD (Concoret), Daniel LE RUYET (Taupont), Stéphane ROUAULT (Guillac), Jean-Luc GICQUEL (Guilliers), Nicolas JAGOUDET (Josselin), Didier PIRON (Mauron), Jocelyne LAUR (Néant-sur-Yvel), Maïwenn RAULT (Ploërmel), Olivier MILLET (Val d'Oust).
  - Conseillers municipaux : André BRIEND (Forges-de-Lanouée), Bruno HEURTEBIS (Guégon), Philippe BRIEND (Hélléan), Patrice LAMEUL (Loyat), Sophie CARO (Montertelot).

- Commission éducation, enfance, jeunesse (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Armelle RIDARD (Brignac), Hania RENAUDIE (Campénéac), Corinne PERRE (Guégon), Katell VINCENT (Guillac), Fanny LARMET (Josselin), Karine PRUNIER (Ploërmel), Charles-Édouard FICHET (Saint-Brieuc-de-Mauron), Jean-Charles

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200066777-20260430-CC_20260429_70-DE

SENTIER (Taupont), Angélique THOMAS (La Trinité-Porhoët), Lydia DENOUAL (Val d'Oust).
  - Conseillers municipaux : Marie-Paule GUEGAN (La Croix-Hélléan), Vanessa VENIAT (Mauron), Sylvie HONORE (Mohon), Laure BERTHY (Montertelot), Bruno PERRICHOT (Néant-sur-Yvel).

- Commission bâtiments, voirie et espaces verts jeunesse (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Thierry CHAMAILLARD (La Croix-Hélléan), David BOULVAIS (Cruguel), Sophie COUTANT (Évriguet), Kevin ARGENTIN (Gourhel), Jean-Jacques MALEY (Hélléan), Michel BERTHO (Lantillac), Daniel MANENC (Saint-Léry), Jean-Charles SENTIER (Taupont), Michel GORTAIS (Tréhorenteuc), Yannick LE BORGNE (La Trinité-Porhoët).
  - Conseillers municipaux : Richard CREPIN (Concoret), Jean-Marc BLOT (Mauron), Michel QUEREL (Néant-sur-Yvel), Bruno BEUZELIN (Ploërmel), Pierre DANIEL (Val d'Oust).

- Commission mobilités (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires (1 siège de conseiller communautaire reste vacant faute de candidat) : Bruno GABARD (Campénéac), Edwige MESSAGER (Forges-de-Lanouée), Claude LE TARNEC (Hélléan), Fabienne BRIERO (Mauron), Christelle CONOIR (Ménéac), Pascal MARCHAND (Ploërmel), Joël GUEGAN (Ploërmel), Corinne DAVID-MENIER (Saint-Brieuc-de-Mauron), Florence PRUNET (Val d'Oust).
  - Conseillers municipaux : Jean-Michel HUET (Guillac), Fabienne GRESNEAU (Guilliers), Solène LE MOING (Loyat), Cathy LERCH (Mohon), Philippe RICAUD (Montertelot).

- Commission culture (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Armelle RIDARD (Brignac), Sarah MULLER (Concoret), Ronan COIGNARD (Concoret), Guillame LELEVE (Gourhel), Damien GUIHUR (Guégon), Rasa MERECKAITE-BEKERIS (Mauron), Clarise GUILMOTO (Ploërmel), Patrick VERREY (Ploërmel), Charles-Édouard FICHET (Saint-Brieuc-de-Mauron), Angélique THOMAS (La Trinité-Porhoët).
  - Conseillers municipaux : Cécile WHITE (Campénéac), Delphine LACOMBE (Évriguet), Thérèse MAINGUY (Guillac), Thomas LE GALLIC (Néant-sur-Yvel), Marlène LE JOSSEC (Val d'Oust).

- Commission cohésion territoriale (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Ronan COIGNARD (Concoret), Thierry CHAMAILLARD (La Croix-Hélléan), Edwige MESSAGER (Forges-de-Lanouée), Marie-Noëlle AMIOT (Guégon), Nicolas JAGOUDET (Josselin), Rasa MERECKAITE-BEKERIS (Mauron), Nellie JOLIBET (Montertelot), Charles-Édouard FICHET (Saint-Brieuc-de-Mauron), Michel GORTAIS (Tréhorenteuc), Florence PRUNET (Val d'Oust).
  - Conseillers municipaux : Thérèse MAINGUY (Guillac), Philippe BRIEND (Hélléan), Kristyna ROGER (Ploërmel), Maxime LUCAS (Taupont), Violaine GENTILHOMME (Taupont).

- Commission action sociale et petite enfance (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Sophie COUTANT (Évriguet), Edwige MESSAGER (Forges-de-Lanouée), Corinne PERRE (Guégon), Maud GAVAUD (Loyat), Nellei JOLIVET (Montertelot), Anita DUVAL (Ploërmel), Fabienne TANGUY (Saint-Malo-des-Trois-Fontaines), Maryannick LE DEVEHAT (Saint-Servant), Odette MORIN (Tréhorenteuc), Lydia DENOUAL (Val d'Oust).
  - Conseillers municipaux : Stéven JUGEL (Campénéac), Bernadette GAREL (Concoret), Nolwenn LE BOUQUIN (Hélléan), Anick CARDON (Josselin), Monique LE GENTIL (La Trinité-Porhoët).

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200066777-20260430-CC_20260429_70-DE

- Commission économie (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Hania RENAUDIE (Campénéac), Pascal NIZAN (Forges-de-Lanouée), Kevin ARGENTIN (Gourhel), Nicolas JAGOUDET (Josselin), Didier BOURNE (Loyat), Fabienne BRIERO (Mauron), Michel PICHARD (Ménéac), Stéphane JAN (Ploërmel), Matthieu LE GOVIC (Ploërmel), Daniel LE RUYET (Taupont).
  - Conseillers municipaux : Bruno HEUTEBIS (Guégon), Thierry DUVAL (Guilliers), Christophe PIROU (Mohon), Gaylord LESPERT (La Trinité-Porhoët), Jean-Marc FOULON (Val d'Oust).

- Commission tourisme et patrimoine (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Gérard LUCAS (Brignac), Ronan COIGNARD (Concoret), Edwige MESSAGER (Forges-de-Lanouée), Jack NOËL (Josselin), Fabienne BRIERO (Mauron), Philippe LOUAPRE (Néant-sur-Yvel), Stéphane JAN (Ploërmel), Patrick POCARD (Forges-de-Lanouée), Fabienne TANGUY (Saint-Malo-des-Trois-Fontaines), Michel GORTAIS (Tréhorenteuc).
  - Conseillers municipaux : Evelyne GOUPIL (Campénéac), Stéphane ROHEL (Hélléan), Valérie LANCELOT (Loyat), Florence ZUBINSKI (Saint-Servant), Maxime LUCAS (Taupont).

- Commission eau, assainissement et GEMAPI (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Thierry CHAMAILLARD (La Croix-Hélléan), David BOULVAIS (Cruguel), Kevin ARGENTIN (Gourhel), Jean-Luc GICQUEL (Guilliers), Josiane DENIS (Mohon), Loïc LE PEN (Montertelot), Patrick POCARD (Forges-de-Lanouée), Jean-Charles SENTIER (Taupont), Odette MORIN (Tréhorenteuc), Yannick LE BORGNE (La Trinité-Porhoët).
  - Conseillers municipaux : Richard CREPIN (Concoret), Jean-Luc FAUCHEUX (Guégon), Gwénaël BROGARD (Guillac), Patrice LE CALONNEC (Mauron), Jean-Paul DUBOIS (Val d'Oust)

- Commission sport (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : Fabien ADELYS (La Croix-Hélléan), Pascal NIZAN (Forges-de-Lanouée), Damien GUIHUR (Guégon), Katell VINCENT (Guillac), Aurélie PIQUET (Guilliers), Fanny LARMET (Josselin), Maud GAVAUD (Loyat), Adrien HAVARD (Ploërmel), Clarisse GUILMOTO (Ploërmel), Jean-Charles SENTIER (Taupont)
  - Conseillers municipaux : Cédric NAYL (Josselin), Brann THIBAULT (Mauron), Ludovic HOUEIX (Mohon), Sébastien GICQUEL (Montertelot), Pierre DANIEL (Val d'Oust)

- Commission communication (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires (1 siège de conseiller communautaire reste vacant faute de candidats) : Sophie COUTANT (Évriguet), Guillaume LELEVE (Gourhel), Damien GUIHUR (Guégon), Fanny LARMET (Josselin), Frédéric POULIZAC (Ploërmel), Gérard REYNAUD (Mauron), Joël GUEGEN (Ploërmel), Corinne DAVID-MENIER (Saint-Brieuc-de-Mauron), Angélique THOMAS (La Trinité-Porhoët).
  - Conseillers municipaux : Mireille COHEN (Forges-de-Lanouée), Isabelle AUQUET (Guilliers), Ana-Maria LOC'H (Hélléan), Laurent LE MERO (Mohon), pierre-Alexandre TOUZE (Taupont).

- Commission prévention et gestion des déchets (le président + 15 membres dont 10 conseillers communautaires et 5 conseillers municipaux) :
  - Conseillers communautaires : David BOULVAIS (Cruguel), Kevin ARGENTIN (Gourhel), Jean-Luc GICQUEL (Guilliers), Jean-Jacques MALEY (Hélléan), Didier PIRON (Mauron), Daniel MANENC (Saint-Léry), Sophie CASSAR (Saint-Servant), Jean-Charles SENTIER (Taupont), Yannic LE BORGNE (La Trinité-Porhoët), Olivier MILLET (Val d'Oust).

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-200066777-20260430-CC_20260429_70-DE

- Conseillers municipaux : Pierre NOËL (Campénéac), André BRIEND (Forges-de-Lanouée), Viviane LE BORGNE (Loyat), Éric PELLAN (Montertelot), Sylvie BECEL (Néant-sur-Yvel).

Pour extrait certifié conforme,

Le président de Ploërmel Communauté
Christophe LAUNAY

Le secrétaire de séance,
Adrien HAVARD

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la communauté de communes (Place de l'hôtel de ville, BP 133, 56 804 Ploërmel cedex) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44 416, 35 044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication..